

LANCEMENT DE CIDES Chorum Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale, à Paris, à l'Hôtel Le Méridien, le 3 avril 2007



Crédit photos : Olivier Louche, DR.



Extraits de la rencontre

Présentation de CIDES

Jean-Marie Prouteau, président CIDES, vice-président paritaire CPM, président SNM (Chorum)



« CIDES est une structure qui vient conforter l'engagement de Chorum, en faveur de l'économie sociale (...), et qui a pour vocation d'accompagner nos structures adhérentes, tant dans leurs activités de prestataire de services à la personne que dans leur responsabilité sociale en qualité d'employeurs ». C'est pourquoi « des programmes d'action vont être développés en partenariat avec les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, mais aussi avec les mouvements fédératifs et leurs centres de ressources. CIDES est en effet un projet construit par et pour le réseau de l'économie sociale dont les membres relèvent de nos institutions. Cette approche se concrétise

d'abord au travers des projets développés mais aussi dans sa gouvernance. CIDES prévoit un comité d'orientation en cours de constitution qui devra respecter un équilibre politique et sectoriel avec l'intégration d'acteurs emblématiques et représentatifs à côté de la représentation paritaire des employeurs et des salariés. Ce comité aura pour rôle de contribuer à la définition des programmes d'action pertinents, comme ceux qui vont vous être présentés ici-même. »

DEUX POINTS DE VUE : LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Affirmer l'existence d'une économie plurielle

Marie-Hélène Gillig, déléguée générale du Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (Ceges)



« Pour le secteur tout entier (...), la question des stratégies de développement est nouvelle. » Et, elle est d'autant plus nouvelle « qu'aujourd'hui, elle se pose dans le cadre d'une stratégie collective » pour l'ensemble de l'économie sociale. Il s'agit pour le Ceges de l'aborder de

manière institutionnelle, « et d'installer le Ceges comme la plate-forme nationale identifiée qui représente véritablement l'ensemble des acteurs de l'économie sociale » afin d'être « un véritable interlocuteur des pouvoirs publics, de donner une visibilité collective aux modes différents d'entreprendre, qui sont les nôtres, qu'il s'agit de légitimer, en fournissant et en ayant des éléments de statistiques et de connaissance du secteur (...), et en participant aux débats par exemple dans le cadre de

la définition de politiques publiques ». Il s'agit également de « faire reconnaître et affirmer que nous souhaitons vivre dans une économie que nous qualifions de plurielle. » C'est pourquoi, le Ceges a demandé, dans le cadre de son interpellation aux candidats à l'investiture présidentielle, que l'économie sociale soit reconnue, dans les textes, la formation, que les employeurs du secteur soient reconnus comme des partenaires sociaux, que les chambres régionales de l'économie sociale aient une place à part entière, que les formes d'entreprises de l'économie sociale, coopératives, ou autres soient prises en compte, etc.

Cela signifie aussi « qu'il nous faut prendre des positions collectives », ce qui n'est pas facile, « mais des efforts sont à l'œuvre dans les services à la personne, et par rapport aux diverses questions au niveau européen, ce qui est déjà le cas, concernant la directive services (...). (suite page 2)

Nous pouvons être efficaces ». L'enjeu majeur pour les entreprises de l'économie sociale est de savoir se présenter comme des entreprises du XXI^e siècle. Cette perspective doit se bâtir autour de trois points : « l'articulation entre la notion de militance et celle de gestion, les modes de gouvernance, le développement dans l'innovation. CIDES qui se propose d'accom-

pagner le développement de l'économie sociale a toute sa place à prendre dans cette perspective ». Par ailleurs, « il nous faut nous organiser collectivement, et il est nécessaire d'avoir des structurations minimales (...). J'espère que, dans cette démarche, CIDES pourra aider l'ensemble des acteurs à acquérir et à améliorer cette volonté de construction collective qui est indispensable pour tout acteur ».

Mettre en valeur l'innovation

Scarlett Wilson-Courvoisier, conseillère technique – Diieses, Délégation interministérielle à l'innovation, à l'économie sociale et à l'expérimentation sociale



La Délégation interministérielle a traversé depuis 1982, date de sa création, des « périodes d'enthousiasme, et de résistance (...). Les périodes d'enthousiasme correspondent à une convergence entre la volonté des acteurs de l'économie sociale et celle des pouvoirs

publics. Sans cette convergence, cela ne fonctionne pas. Cependant, d'une manière générale, on peut dire que la Délégation témoigne d'une fidélité des pouvoirs publics à un soutien sincère à ce que représente l'économie sociale et solidaire. Notre stratégie de développement se traduit depuis deux ans par un recentrage autour de l'innovation et de l'expérimentation sociale qui passe par des appels à projets dans ce domaine. Ces derniers, qui se sont déroulés en 2006, sur quatre régions, ont fait remonter beaucoup de projets, dans l'ensemble, pas très innovants, autour de l'insertion sociale et professionnelle. En 2007, les appels ont concerné les pistes d'innovation dans toutes les régions et se sont déroulés autour des thématiques du plan de cohésion sociale, logement, emploi, l'égalité des chances. Ce qui a permis de constater que les besoins sociaux sont énormes (...), particulièrement

dans la petite enfance, dans le domaine de la dépendance des personnes âgées et dans celui du handicap, etc., ce point rejoint d'ailleurs les préoccupations de CIDES. »

Ces projets détectés sont-ils tous innovants ? « Nous devons y travailler pour avoir un observatoire de veille permanent de l'innovation (...). Il faut faire, et c'est à nous avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire de faire mieux prendre en compte par l'Etat l'expérimentation sociale et l'innovation sociale ainsi que de nouvelles formes d'organisations et d'entreprises ». La Diieses mène d'autres actions pour le développement de l'économie sociale et solidaire. « Nous réalisons avec les chambres régionales de l'économie sociale des diagnostics en région autour des conditions de l'expérimentation et de l'innovation sociale, pour leur permettre de mieux se développer (...). Dernier point de notre stratégie de développement : nous établissons avec les Directions régionales de l'Insee, des universitaires, des chercheurs, et des acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire des statistiques pour savoir région par région le nombre d'emplois salariés que représente l'économie sociale et solidaire (...). D'autre part un Conseil supérieur de l'économie sociale a été relancé en 2006. Et dans ce cadre, une commission sur les services sociaux d'intérêt général a été mise en place et nous allons travailler de manière prospective ».

Mutation des structures de l'économie sociale : l'apport de CIDES

Guy Herry, président de la caisse de retraite CPM (Chorum)



Face à des mutations nécessaires du secteur, qui est confronté à des directives européennes complexes, un vieillissement des salariés, une certaine précarité, une augmentation de la demande de services à la personne, etc., « il y a des nouvelles initiatives à avoir dans l'écono-

omie sociale pour faire avancer les choses ». C'est dans ce cadre que ce pôle de recherche et de développement de l'économie sociale situe son action : « CIDES ne fera pas à la place des acteurs de l'économie sociale, mais fera avec vous. Trois idées structurent notre travail : promouvoir l'initiative à travers de nouveaux services dans le cadre d'une démarche de

recherche et développement ; favoriser la professionnalisation, la proximité solidaire, la qualité comme différenciation, la coopération et la mutualisation des moyens, à l'instar de l'expérience que présentera Hubert Allier de l'Uniojss ; aider les structures employeurs dans leur responsabilité sociale vis-à-vis des salariés. »



Crédit photos : Olivier Louche, DR.

LES RÉPONSES DE CIDES AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

Trois tables rondes ont été consacrées aux réponses qui ont d'ores et déjà été apportées concernant le développement du secteur, à travers une présentation d'initiatives et de recherches soutenues par CIDES : les pôles de coopération en réseau initiés par l'Uniopss, une recherche action sur les travailleurs handicapés vieillissants en Esat (Etablissements et services d'aide par le travail), et une étude sur le renouvellement de la gestion des ressources humaines menée en partenariat avec la Fonda.

TABLE RONDE 1 : « COMMENT SOUTENIR UNE OFFRE SOLIDAIRE DE PROXIMITÉ »

Les pôles de coopération en réseau

Hubert Allier, directeur général de l'Uniopss, président du Pôle national de coopération en réseau - une association partenaire de CIDES



Le directeur général de l'Uniopss a tenu à rappeler le contexte de la création de l'association Pôle national de coopération en réseau en 2005 : « Aujourd'hui, les conditions de la création d'activité dans le cadre du non lucratif sont de plus en plus contraintes (...), nous sommes confrontés à un problème de taille critique (...). C'est pourquoi nous avons travaillé avec

Chorum, le Crédit coopératif, Esfin-Ides, des partenaires concernés pour l'avenir de leur structure et sept Uriopss et avons créé cette association. Ces pôles de coopération en réseau sont des centres de ressources pour le secteur non lucratif qui additionnent des compétences des adhérents des Uriopss, de différentes structures de l'économie sociale et de consultants lucratifs qui partagent la pensée que soutenir cette offre pour gérer certaines choses est important. Aujourd'hui, il existe cinq pôles de coopération en réseau. »

Un partenariat qui assure une meilleure gestion du secteur non lucratif

Bernard Delanglade, directeur de l'Uriopss Paca-Corse



Le témoignage de Bernard Delanglade a précisé comment dans une région comme la Côte d'Azur, où le secteur marchand est fortement intéressé par le développement de services à la personne, en raison d'une demande importante, le Pôle de coopération a pu, d'ores et déjà, favoriser « l'organi-

sation du secteur dans ce domaine y compris sur un plan juridique ». Et « s'acheminer prochainement vers un véritable outil de gestion » autour notamment de la reprise de maisons de retraite gérées par des congrégations religieuses. Henri Thibaut, président de l'association Flore d'Arc, à son tour confirmait cette perspective prochaine en indiquant qu'un contrat de reprise des maisons de retraite était en vue pour 2008.

TABLE RONDE 2 : « L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILISÉS »

Une enquête réalisée à partir du terrain

Luis Daney, administrateur de la CPM et de la SNM (Chorum) et président du comité de pilotage de la recherche-action *Viellissement et cessation d'activité des travailleurs handicapés en Esat*



L'on constate que 40 % des travailleurs handicapés en Esat vont avoir 60 ans dans les dix ans à venir et l'on sait que leur condition de vieillissement n'est pas toujours bonne. C'est pourquoi Chorum a mené une recherche action sur le vieillissement des travailleurs handicapés en Esat en partenariat avec la

MSA et Agrica et un ensemble de Fédérations du secteur : Unapei, Unafam, Apajh, APF, Andicat, CTNERHI, Fisaf, Fnath, UNMPAPH / Mutualité Française. « Cette enquête de terrain s'est effectuée explique Luis Daney auprès des travailleurs eux-mêmes et leur famille, mais aussi plus largement. Elle a abouti à un rapport avec des recommandations présentées aux pouvoirs publics et à l'Arcco, qui figure sur le site de Chorum : www.chorum.fr »

Réalisation en cours d'un guide de bonnes pratiques

Philippe Pelouard, directeur adjoint de l'ETP de Sens et des structures d'hébergement APAJH



A partir de cette recherche action, précise Philippe Pelouard, un comité de suivi s'est mis en place et un guide de bonnes pratiques est en cours de réalisation où figurent notamment des propositions, par exemple sur l'adaptation aux postes de travail, sur l'aménagement du temps de

travail, etc. Luis Daney signale que ce guide de bonnes pratiques « nous souhaitons le donner à l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité et nous souhaitons partager avec le maximum de Caisses de retraite les critères que nous avons définis ». Par ailleurs, la troisième édition de la Journée Insertion Handicap est programmée au mois de décembre 2007.

TABLE RONDE 3 : « LE RENOUVELLEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES »

Les points d'attractivité du secteur

Jean-Pierre Worms, président de la Fonda



A la lumière de l'étude Chorum-Fonda réalisée avec le soutien de la Fondation Crédit coopératif, qui s'est déroulée en 2006, et qui a été menée dans le secteur associatif, coopératif et mutualiste, « l'essentiel est de poser les bonnes questions sur comment et quoi valoriser dans les entreprises de l'économie sociale. Mais l'économie sociale est confrontée à quatre défis : celui des services, parce que l'on est dans une économie de plus en plus de services avec une concurrence accrue du secteur marchand et du secteur administratif (...), celui de l'exigence des usagers qui se veulent des consommateurs, celui de l'accroissement de la population dépendante et de l'arrivée de nouveaux retraités actifs, et celui d'un l'engagement différent des militants ».

Mais quels sont les principaux atouts de l'économie sociale face à ces défis ? « La valorisation du capital humain qui réside dans les fondements mêmes de l'économie sociale (...), et qui peut répondre ainsi à une exigence très moderne des individus, à savoir être valorisés dans ce qu'ils font. Le projet social, qui est au coeur de l'entreprise de l'économie sociale (...), et le rapport au temps et à l'espace (...), qui est différent de l'économie classique « parce les organismes sont inscrits dans une gestion longue de la durée (...) et travaillent dans la proximité territoriale. Ce qui constitue une dimension structurelle et sont de véritables avantages comparatifs ». Quelles sont les réponses potentielles de l'économie sociale en fonction de ces avantages comparatifs ? Parmi les réponses, figure « un management fondé sur une gouvernance partenariale, une relation entre la solidarité interne et la solidarité externe, la démocratie comme mode de management et l'intégration du sens dans le professionnalisme ».

Chercher des pistes d'attractivité dans des relations sociales innovantes

Jean Roger, secrétaire fédéral culture, animation, sports à la CFDT



L'économie sociale ayant des contraintes budgétaires fortes, son attractivité, « elle doit la chercher dans d'autres pistes, et notamment dans des relations sociales innovantes, dans la prévoyance, la mutuelle, la sécurisation des parcours, la formation professionnelle à l'instar de l'accord qui a été passé récemment dans ce domaine ». Dans cette perspective elle doit développer la validation des acquis de l'expérience professionnelle, « comme cela est déjà le cas dans les associations sportives (...). Elle doit

aussi chercher à mutualiser les emplois dans des groupements d'employeurs. En ce qui concerne l'usure professionnelle dans le secteur, il faudrait mener des politiques de reconversion. CIDES peut concourir à l'ensemble de ces pistes et être un lieu de valorisation de bonnes pratiques sociales ». Dernier point : quant aux salaires alignés souvent sur le Smic dans le secteur associatif, en raison notamment des contrats aidés qui sont très nombreux et dont la durée s'est raccourcie, « il serait bon de réfléchir à leur durée et d'aligner les salaires sur les conventions collectives et non pas sur le Smic ».

L'aide à domicile doit sortir de l'image des petits boulots

Frédérique Decherf, directrice générale adjointe de l'Una



Pour Frédérique Decherf, il existe dans l'aide à domicile « aujourd'hui une véritable politique de ressources humaines (...). Par exemple, chaque année, actuellement un à deux accords de branche sont signés », et des progrès importants ont été réalisés dans l'accession à des diplômes dans le secteur de l'aide à domicile. La professionnalisation est un axe prioritaire : « on a identifié des compétences (...), et des forma-

tions en région sont mises en oeuvre ». Pour rendre le secteur plus attractif, « on a besoin de sortir de l'idée des petits boulots ». Plusieurs pistes de travail sont en cours et certaines ont déjà commencé à se mettre en place. Parmi celles-ci, il faut « valoriser la formation initiale (...), travailler sur le temps de travail pour ne pas créer des travailleurs pauvres (...), identifier les risques professionnels (...) ». L'étude sur la pénibilité qui va être menée avec CIDES va dans ce sens.

Innover sur le travail associé

Gérard Sanvicens, délégué général, Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France



Crédit photos : Olivier Louche, DR.

Il faut « imposer la spécificité du travail associatif », car les centres sociaux, à l'instar de nombreuses associations « sont confrontés à l'évolution de certains modèles d'activité (...). Nous devons repenser

le cour des questions (...), et si le secteur associatif n'est pas un secteur d'innovation et de créativité, il est condamné à être uniquement dans une position défensive contre la logique de la concurrence, concurrence du marché et concurrence administrative ». Il faut donc se donner des pistes (suite page 5)

d'innovation sur le travail associé que constitue le modèle de l'emploi dans les associations avec les bénévoles, le salarié, les personnes relevant de dispositifs d'insertion, des partenaires « et un dialogue social très particulier parce qu'il n'intègre pas les financeurs ». Très concrètement la FCSF démarre donc cette année avec le soutien de CIDES une expérimentation

GPS'actifs « pour prévenir les crises et apprendre à piloter son projet ». Elle est destinée aux dirigeants bénévoles et aux salariés. Par ailleurs, « nous cherchons à créer et allons expérimenter au cours des trois prochaines années une structure de portage de l'emploi Coopairnic à travers notamment un groupement collectif et coopératif de salariés ».

CONCLUSION

CIDES : d'autres projets en marche pour consolider le secteur

Brigitte Lesot, directrice générale adjointe de la CPM et de la SNM (Chorum)



Brigitte Lesot a présenté le plan d'action de CIDES. Les principaux points de ce plan d'action sont bâtis, comme en ont témoigné l'ensemble des travaux qui ont été présentés durant l'après-midi, sur l'attractivité du secteur

et sa professionnalisation, ainsi que sur la prévention. D'autres projets sont en marche pour les années à venir dans le cadre du plan d'action de CIDES, « notre volonté étant, rappelle Brigitte Lesot, de travailler avec et pour le réseau de l'économie sociale au niveau national et régional, de promouvoir cette dernière en accompagnant les employeurs dans leur responsabilité sociale vis-à-vis des salariés et des bénévoles (...), en partageant et en valorisant les expériences ».

Le plan d'action de CIDES en 2007

En ce concerne l'attractivité du secteur, « et plus précisément dans le cadre de l'étude quantitative et qualitative sur le management, qui a été présentée précédemment par Jean-Pierre Worms, des travaux seront publiés avant la fin du premier semestre 2007 et des pistes de préconisations seront explorées de manière concrète, en organisant des réunions de réflexion en régions notamment avec des financeurs (...) ». D'autre part, dans certains secteurs de l'économie sociale, l'usure professionnelle étant assez marquée et « les taux de

sinistralité étant importants. Il nous faut travailler sur la prévention pour de meilleures conditions sociales afin de maîtriser les coûts de protection sociale. Ce qui se traduira notamment par un soutien aux structures à travers un kit de prévention concernant la santé au travail et les risques professionnels. Ces outils sont un moyen de transformer une obligation légale en un acte de management ». D'autre part, « un baromètre santé au travail, initié par Médéric, qui a trait à des problèmes de santé publique, telle que la tabagie, etc., sera expérimenté auprès de certains de nos grands comptes. On pourra ensuite mesurer les résultats ».

De même et toujours « dans le cadre de mesures d'accompagnement en faveur d'une meilleure prévention, une recherche action autour de la pénibilité au travail des auxiliaires de vie à domicile, va être menée avec l'Una et la Mutualité française, comme Frédérique Decherf de l'Una en a parlé au cours de la dernière séquence ».

La démarche de cette recherche action est la suivante : « mieux connaître les causes, évaluer la pénibilité, mettre en évidence les critères clés d'amélioration, identifier les bonnes pratiques des employeurs et identifier celles à mettre en œuvre par les professionnels. Cette recherche action est aussi un moyen de soutenir la professionnalisation, ainsi, le travail élaboré permettra de constituer un référentiel en direction du réseau de l'Una, et pourra être étendu à d'autres réseaux, à l'instar par exemple de celui de la Croix-Rouge ».



Crédit photos : Olivier Louche, DR.

